



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GENOUD SA**, Rue Etraz 2, 1003 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 30.04.2012
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.08.2012
4. Avance de frais: CHF 7'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** But: commerce, importation, exportation de moquettes, rideaux, tapis, papiers peints, meubles et bibelots, ainsi que pose de parquets; décoration et rénovation de tous intérieurs; exploitation d'une entreprise de peinture; transport de personnes et de marchandises; fabrication et commerce de parquet fini d'usine et de parquet mosaïque

Office des faillites de Lausanne
Tél. 021 316 65 04
1014 Lausanne Adm cant

00795737

